

AR PREFECTURE

016-2116 02362-20160513-D_2016_6_14
Reçu le 26/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOÈME**

**8, place du champ de foire
16440 MOUTHIERS-SUR-BOÈME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr**

**délibération :
D_2016_6_14**

L'an deux mille seize, le vendredi 13 mai à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 09 Mai 2016

Présents : 19

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Votants : 21

**Objet : Demande de dérogation
inscription scolaire - Mme
Pouvreau**

Pouvoirs :

Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Monsieur RABSKI Jean
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COOLEN Anne-Marie, Madame BERTIN Nathalie, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur SUSSET Bernard

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Le Maire informe de la demande de dérogation scolaire, émise par Madame Pouvreau, habitante de Plassac-Rouffiac qui souhaite scolariser ses triplés, à l'école primaire de Mouthiers, à la rentrée 2016. Travaillant sur la commune de Mouthiers avec des horaires variables, la mise en place du RPI Plassac-Voulgézac la pénalise financièrement pour faire garder ses enfants.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- EMET un avis favorable à la demande de dérogation scolaire susvisée ;
- PRECISE qu'aucune participation financière ne sera demandée à la commune de résidence ;
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 1

Emis le 13/05/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **26 MAI 2016**

Le Maire,

Michel CARTERET

